

Compte-rendu Réunion de bureau du 28 novembre 2023

Présents : Marie-Dominique Julliot, Bruno Blondeau, Evelyne Blondeau, Josiane Lathière, Jean-Pierre Moisset,

Absents excusés : Marc Demoures, Michel Fourmond, Sylvie Gautron

1- Organisation d'un séjour semaine de simultanés

Marie-Do présente la proposition établie par « Le Souffle Vert » à Cussac et les simulations de rentabilité pour le comité d'un tel séjour en fonction du nombre de joueurs (cf annexe). Pour cette saison 2023/2024, il est trop tard pour lancer un séjour au mois de mars dans la mesure où plusieurs autres séjours sont déjà annoncés sur cette période (Marseille, Aveyron, Biarritz, Ardèche, Apt). Par conséquent, le bureau décide de reporter l'opération au mois d'octobre 2024 (Cussac ou Collonges).

2- CA du mois de juin 2024

Il est prévu que le CA du 1er juin 2024 se déroule à Limoges. Le club de Limoges a demandé si le comité pouvait prendre à sa charge la location de salle (environ 100€). Le bureau décide de prendre en charge cette location à concurrence de 150€00).

3- Règlement intérieur

Depuis le début de la saison, trois incidents (propos diffamatoires) ont été relevés au sein du comité. Il apparaît donc nécessaire d'adapter le Règlement Intérieur de notre association pour traiter ces difficultés dans le cadre de la commission de discipline créée lors de notre dernière Assemblée Générale (modification des statuts).

Le projet de modification du Règlement Intérieur sera soumis au bureau dans les prochaines semaines.

La réunion est levée à 11h30.

Prix séjour	449,00 €
Ratio gratuité pour arbitres	15
Prix diner extérieur	19,00 €
PU cadeau commun	3,50€
Prix de vente 1 partie simultané (séjour)	3,00€
Prix de vente 1 partie simultané (extérieur)	4,00€
Redevance ffsc 1 partie simultané	0,75€
Nombre maximum de parties de simultané	15
% de participation aux simultanés (séjour)	80
Nombre de joueurs extérieurs chaque jour (3 parties)	4

Hypothèse (nombre de joueurs)		14	16	22,5	29	31	37,5	44	46
Arbitrage									
	nombre d'arbitres nécessaire	2	2	2	2	3	3	3	3
	nombre de gratuités	0	1	1	1	2	2	2	3
	nombre d'arbitres supplémentaires (hypothèse : 1er hébergé, autres extérieur)	2	1	1	1	1	1	1	0
Recettes									
	parties de simultané (séjour)	504,00 €	576,00 €	810,00 €	1 044,00 €	1 116,00 €	1 350,00 €	1 584,00 €	1 656,00 €
	parties de simultané (extérieur)	48,00 €	48,00 €	48,00 €	48,00€	48,00€	48,00€	48,00€	48,00€
	Total recettes	552,00 €	624,00 €	858,00 €	1 092,00 €	1 164,00 €	1 398,00 €	1 632,00 €	1 704,00 €
Charges									
	hébergement arbitres	449,00 €	449,00 €	449,00 €	449,00 €	449,00 €	449,00 €	449,00 €	€
	défraiement kilomètres / repas	220,00 €	- €	- €	€	€	€	€	€
	redevance ffsc	135,00 €	153,00 €	211,50 €	270,00 €	288,00 €	346,50 €	405,00 €	423,00 €
	Cadeau commun	49,00 €	56,00 €	78,75 €	101,50 €	108,50 €	131,25 €	154,00 €	161,00 €
	Total charges	853,00 €	658,00 €	739,25 €	820,50 €	845,50 €	926,75 €	1 008,00 €	584,00 €
Résultat		- 301,00€	- 34,00 €	118,75 €	271,50 €	318,50 €	471,25 €	624,00 €	1 120,00 €